

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au 15, rue de l'Église à La Bostonnaise, le mardi 9 juin 2026 à 19 heures. La séance est présidée par monsieur le maire, Michel Sylvain. Sont également présents à cette séance :

Messieurs les conseillers : François Bisaillon
Daniel Campeau
Clermont Ricard

Mesdames les conseillères : Rollande Savoie
Sylvie Brodeur

Le conseiller Gaétan Gagné, absent.

Les membres présents forment quorum.

Assiste également à la séance madame Natalie Jalbert, directrice générale et greffière-trésorière qui agit en tant que secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Séance ordinaire du 12 mai 2026
4. SUIVI
 - 4.1 Perception des taxes
 - 4.2 Affichage de poste pour étudiant
5. ADMINISTRATION
 - 5.1 Adoption de l'année financière 2025
 - 5.2 Adoption du règlement 4-26 concernant la limite de vitesse rang Sud-Est
 - 5.3 Maire/Mairesse suppléant
 - 5.4 Demande de réduction de la limite de vitesse et de mesures de protection sur la route 155 Nord
 - 5.5 Embauche d'un ouvrier municipal à plein temps
6. TRÉSORERIE
 - 6.1 Approbation des comptes du mois de mai 2026
7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT
 - 7.1 Rapport des permis de construction pour le mois de mai 2026
8. TRAVAUX PUBLICS
9. TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte, il est 19h00.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Michel Sylvain, maire, procède à la lecture de l'ordre du jour. **En conséquence**, il est proposé par le conseiller Daniel Campeau, appuyé par la conseillère Rollande Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec le retrait des points 3.1 et 5.2.

Adoptée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2026 remis au mois suivant.

4. SUIVI

4.1 Perception de taxes

Voici la liste sommaire des comptes à recevoir selon l'âge :

- 1 an : 15 564.03 \$
- 2 ans : 2 274.30 \$
- 3 ans : 2 590.49 \$

4.2 Affichage de poste étudiant

Le poste pour étudiant sera publié au Carrefour emploi, Guichet Emploi ainsi que sur le site web de la municipalité.

5. ADMINISTRATION

2026-06-01

5.1 Adoption de l'année financière 2025

Considérant que la secrétaire trésorière a reçu les états financiers de l'année 2025 le 9 juin 2026;

Considérant qu'un vérificateur externe, dûment nommé par la municipalité doit compiler, pour l'exercice pour lequel il a été nommé, les états financiers de la municipalité et en faire rapport au conseil;

Considérant que monsieur Pierre-Luc Laflamme, C.P.A auditeur, C.G.A de la firme Mallette a fait rapport le 9 juin 2026 aux membres du conseil sur les états financiers pour l'année 2025;

Considérant que la Firme Mallette a remis sa version projet sur les états financiers à la secrétaire de la municipalité de La Bostonnais dans lequel elle déclare que les états financiers représentent la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2025;

En conséquence,

Il est proposé par : la conseillère Rollande Savoie

Appuyé par : le conseiller Daniel Campeau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt du rapport financier et des états financiers pour l'année fiscale 2025 tel que présenté.

Adoptée

2026-06-02

5.2 Maire/Mairesse suppléant

Considérant que la municipalité de La Bostonnais est régie par le Code municipal du Québec;

Considérant qu'en vertu de l'article 116 du code, le conseil peut en tout temps nommé un des conseillers comme maire suppléant en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge. Cette personne remplit les fonctions du maire, avec tous les droits et obligations qui lui sont rattachés;

Considérant que le mandat du maire suppléant du conseiller Clermont Ricard se termine le 30 juin 2026, il y a lieu de nommer un remplaçant à ce poste;

En conséquence,

Il est proposé par : le conseiller Daniel Campeau

Appuyé par : la conseillère Sylvie Brodeur

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les fonctions du maire/mairesse suppléant soient dévolues au conseiller Clermont Ricard du 1 juillet au 31 décembre 2026.

Adoptée

2026-06-03

5.3 Demande de réduction de la limite de vitesse et de mesures de protection sur la route 155 Nord

Considérant que la municipalité est en pleine expansion;

Considérant que ces dernières années, plusieurs entreprises se sont installées ou ont démontré l'intention de s'installer sur la route 155 Nord au niveau ou près du secteur urbain de La Bostonnais, ce qui a augmenté considérablement l'achalandage dans ce secteur;

Considérant que cette situation aura pour effet de forcer le conseil à se prononcer sur l'agrandissement du périmètre urbain, ce pourquoi cette demande comprend des secteurs de route en dehors du périmètre urbain;

Considérant que nous recevons régulièrement des plaintes de citoyens et de touristes concernant la vitesse excessive des véhicules et le manque de protection au niveau des différents point d'entrée de la Municipalité;

Considérant qu'au cours des années, la municipalité a fait plusieurs demandes concernant la réduction de vitesse et pour la protection des citoyens au niveau des différentes voies d'accès secondaires et des résidences situées sur la route 155. Depuis, très peu de mesures concrètes ont été apportés par le ministère du transport ;

Considérant que le dépassement autorisé ou non est chose courante dans le secteur urbain;

Considérant que durant la période estivale, plusieurs visiteurs, certains avec véhicules récréatifs de différentes grandeurs, quittent la route 155 vers la rue de l'église pour se rendre au parc récréatif et touristique de la municipalité et au pont couvert patrimonial hautement prisé par les touristes. Pour ce faire, ceux-ci, comme tous les citoyens d'ailleurs, doivent ralentir et quitter la 155 Nord qui est sans voie de décélération, créant ainsi un dépassement dangereux dans l'autre voie de circulation;

Considérant que la municipalité a instigué une pétition concernant la demande de réduction de vitesse ci-haut et que quatre-vingt-treize citoyens ont signé le document;

Considérant que le Conseil municipal a à cœur la sécurité de ses citoyens et de sa clientèle touristique;

En conséquence,

Il est proposé par : le conseiller François Bisaillon

Appuyé par : le conseiller Clermont Ricard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

De former un comité incluant le maire, les membres du comité de la voirie et la directrice générale afin de représenter la municipalité dans les discussions futures concernant ce dossier.

De formuler une demande officielle auprès du ministère des Transports (MTQ) afin de procéder à une réduction de la limite de vitesse sur un tronçon de 4 kilomètres, soit du km 127 au km 131 et de fournir une solution pour la protection des utilisateurs aux différents point d'accès et de sortie de la route 155 vers la Municipalité de la Bostonnais;

De demander que la limite de vitesse dans ce secteur soit modifiée comme suit : • Du km 127 au km 128 : 70 km/h • Du km 128 au km 130 : 60 km/h • Du km 130 au km 131 : 70 km/h; et,

D'autoriser la directrice générale à compléter une demande d'aide financière au Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière – Transport et Mobilité durable Québec pour l'achat de deux radars pédagogiques comme mesure de prévention.

Adoptée

2026-06-04

5.4 Embauche d'un ouvrier municipal (travaux publics)

Considérant que la municipalité a besoin d'un employé aux travaux publics à plein temps;

Considérant que la municipalité a publié le poste de manœuvre au Carrefour emploi ainsi que le site internet et Guichet emploi;

Considérant que la municipalité a reçu plusieurs curriculums vitae;

Considérant que le conseil a fait une première sélection;

Considérant que quatre candidats ont été retenus;

Considérant que le comité de sélection composé de Natalie Jalbert, directrice générale, François Bisaillon, conseiller, Rollande Savoie, conseillère, recommande au conseil municipal, l'embauche de Sébastien Belmont à titre d'ouvrier municipal aux travaux public;

En conséquence,

Il est proposé par : la conseillère Rollande Savoie

Appuyé par : le conseiller François Bisaillon

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que Sébastien Belmont soit engagé au poste d'ouvrier municipal sur une base de 32 heures/semaine.

Que la directrice générale soit autorisée à signer le contrat de travail autorisé par le conseil de Sébastien Belmont incluant une période de probation de trois (3) mois.

Adoptée

6. TRÉSORERIE

2026-06-05

6.1 Approbation des comptes – mai 2026

Considérant que la directrice générale a remis à chacun des membres du conseil la liste des comptes fournisseurs à payer et la liste des comptes fournisseurs payés au 31 mai 2026;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste de toutes lesdites dépenses pour le mois de mai 2026;

Considérant que ces dépenses mensuelles respectent les prévisions budgétaires adoptées;

En conséquence,

Il est proposé par : le conseiller Daniel Campeau

Appuyé par : Clermont Ricard

Et résolu majoritairement des conseillers présents

Que la liste des comptes payés et à payer soient approuvée et d'autoriser monsieur Michel Sylvain, maire ainsi que madame

Natalie Jalbert, directrice-générale et greffière-trésorière à effectuer les paiements des comptes qui se détaillent comme suit :

Comptes payés et à payer: 44 084,60 \$

Le tout conformément au Règlement 3-19, « Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ».

Le vote a été demandé par le maire et le résultat a été de 3 pour et 2 contre.

Adoptée

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

En mai 9 permis ont été émis pour une valeur des travaux de 94 500 \$.

8. TRAVAUX PUBLICS

9. TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur François Bisailon, conseiller au siège no 1 annonce sa démission séance tenante. Le maire lui demande donc de quitter la table du conseil.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19h45 et prend fin à 19h47.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par le conseiller Daniel Campeau, appuyé par le conseiller Clermont Ricard que la séance ordinaire soit levée à 19h48.

Adoptée



Michel Sylvain,
Maire



Natalie Jalbert, directrice
générale et greffière-trésorière

Je, Michel Sylvain, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.